



Bruxelles, le 16 mars 2022

CM 2240/22
PTS A

LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE
(Environnement)

Bâtiment Europa, Bruxelles

17 mars 2022

COMPLÉMENT N° 1 À LA LISTE PROVISOIRE DES POINTS "A"

Activités non législatives

Énergie

Engagement conjoint non contraignant pour accélérer la
transformation vers un système énergétique Net Zéro

Approbation d'un instrument non contraignant

approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 16.03.2022

6783/22
ENER

Positions de l'UE en vue de négociations internationales

Décision du Conseil relative à la position de l'UE à la COP 4.2 de la
convention de Minamata visant à amender les annexes A et B de la
convention

Adoption

approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 9.03.2022

(cf. CM 2007/22)

☐ 6740/1/22 REV 1
6421/1/22 REV 1
ENV

Décision du Conseil relative à la position de l'UE à la COP 4.2 de la
convention de Minamata sur les seuils pour les déchets de mercure

Adoption

approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 9.03.2022

(cf. CM 2007/22)

☐ 6741/22
6433/22
ENV

Déclaration d'ouverture de l'Union européenne et de ses États membres
au sein du deuxième segment de la 4ème session de la conférence des
parties de la Convention de Minamata (COP 4.2)

Approbation

approuvé par le Coreper (1^{re} partie) le 16.03.2022

7107/22 + ADD 1
ENV



Sur la base d'une proposition de la Commission
